

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 63/68/SPCG portant nomination à titre intérimaire du Directeur des Travaux Publics et d'Electricité de Djibouti, et du Directeur du Port

n° 63/68/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 juillet 1963

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro
31 juillet 1963

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Tholomier Robert, Ingénieur contractuel, adjoint au Directeur des Travaux Publics, est nommé à titre intérimaire, Directeur des Travaux Publics de la Côte Française des Somalis et Directeur d'« Electricité de Djibouti » en remplacement et pour la durée de l'absence de M. Braneyre, titulaire d'un congé annuel.

Art. 2

— M. Udrisard Serge, Ingénieur de 3° Classe du Corps Autonome des Travaux Publics de la F.O.M., Chef de la Subdivision « Travaux du Port » est nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles et à titre intérimaire, Directeur du Port de Djibouti en remplacement et pour la durée de l'absence de M. Braneyre, titulaire d'un congé annuel.

Art. 3

— Le présent arrêté qui prendra effet pour compter du 13 juillet 1963, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.